Nations Unies


S/PV.7095

Conseil de sécurité

Provisoire



Soixante-neuvième année

7095e séance

Jeudi 16 janvier 2014, à 10 heures

New York

Président :	Le prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein	(Jordanie)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Errázuriz
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	Mme Ogwu
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation au Mali

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2014/1)

14-20780 (F)









La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Mali

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2014/1)

Le Président (*parle en arabe*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Côte d'Ivoire et du Mali à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Albert Koenders, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Mali et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/1, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali.

Je donne maintenant la parole à M. Koenders.

M. Koenders : C'est un grand plaisir et un honneur de m'adresser aujourd'hui au Conseil de sécurité. Le troisième rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali, dont le Conseil est saisi (S/2014/1), fait suite à la résolution 2100 (2013) du 25 avril 2013 qui a établi la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Je souhaite donner aujourd'hui au Conseil un aperçu de la situation politique et en matière de sécurité au Mali, des progrès réalisés depuis mon exposé d'octobre dernier (voir S/PV.7043), et des défis à venir.

Tout d'abord, je voudrais vous présenter, Monsieur le Président, ainsi qu'aux membres du Conseil, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Je profite aussi de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de sécurité et plein succès dans leurs délibérations.

L'année qui vient de s'achever a été décisive pour le peuple malien. En dépit des défis, il a su faire prévaloir sa volonté et sa détermination d'aller de l'avant après la grave crise multidimensionnelle qu'avait traversé le pays en 2012. C'est ainsi que des élections présidentielle et législatives libres et transparentes ont pu être organisées sur toute l'étendue du territoire, permettant au Mali de réaffirmer son intégrité territoriale ainsi que le retour à l'ordre constitutionnel. Le Président de la République, S. E. M. Boubacar Keita, a clairement défini les priorités permettant la stabilisation et le relèvement économique du pays. À cet effet, il a fait de la réconciliation nationale, de la lutte contre l'impunité et la corruption, de la réforme du secteur de la sécurité, du renforcement des capacités institutionnelles et du développement, notamment les régions du nord, des priorités.

Dans les mois qui viennent, le Mali devra donc saisir cette occasion exceptionnelle, avec l'accompagnement de la communauté internationale, pour combattre les causes profondes et complexes des crises successives que le pays a connues; poser les bases durables pour la paix et la réconciliation; et redevenir un partenaire stable pour une sécurité régionale assurée. Ceci requiert que les pourparlers inclusifs avec les communautés du nord et les signataires de l'Accord préliminaire démarrent sans plus tarder; qu'une feuille de route et un cadre de concertation incluant l'ONU et la communauté internationale soient mis sur pied; que l'État se redéploie et les services de bases redeviennent fonctionnels sur l'ensemble du territoire national; enfin, que le secteur de la sécurité soit réformé et qu'un processus de désarmement, démobilisation et réintégration soit mis en route. Tous ces aspects sont très liés et requièrent l'attention soutenue du Conseil de sécurité. Des avancées sur chacun de ces éléments sont nécessaires pour réussir dans un contexte régional qui reste, je dois le dire, fragile et périlleux.

Le moment est venu de faire avancer ce programme composite. Un retard peut compromettre les gains déjà réalisés.

Concernant la mise en œuvre de l'accord préliminaire du 18 juin 2013, quelques mesures de confiance ont déjà été introduites en matière de réconciliation. D'une part, le Gouvernement a organisé une série de consultations ouvertes à tous, telles que les états généraux de la décentralisation et les assises nationales sur le nord. Des assises régionales ont également été entamées à Gao. Des étapes clefs vers la restauration de la souveraineté nationale ont été franchies, notamment l'échange de prisonniers et l'évacuation du Gouvernorat et de la station de radio à Kidal, acceptés par les parties signataires de l'accord préliminaire.

Il faut également saluer les progrès faits, dans le cadre du Comité de suivi et d'évaluation et de la Commission technique mixte de sécurité, dans la mise en œuvre des dispositions de l'accord préliminaire. Cependant, le délai de 60 jours pour le début des pourparlers sans exclusive étant passé, il est impératif que les parties signataires de l'accord s'entendent le plus rapidement possible sur les principes, les conditions et la forme d'un processus ouvert de pourparlers qui permettrait d'aborder tous les aspects sur les plans politique et de la sécurité, tel que prévu par l'article 21 de l'accord préliminaire et le paragraphe 4 de la résolution 2100 (2013) du Conseil de sécurité. Dans le même contexte, le processus de cantonnement doit être accéléré afin d'entamer un véritable processus de désarmement, démobilisation et réintégration, ainsi que la réforme du secteur de la sécurité.

La MINUSMA est en train de mettre en place un groupe de coordination pour appuyer tous ces processus et leur planification, et assurer la cohérence et la coordination des interventions des partenaires internationaux dans le cadre du soutien aux processus de cantonnement et de désarmement, démobilisation et réintégration ainsi qu'à la réforme du secteur de la sécurité au Mali. Plus généralement, nous encourageons le Gouvernement à établir, aussitôt que possible, un cadre de concertation en conformité avec les dispositions de la résolution 2100 (2013) et de l'accord préliminaire afin d'accompagner le dialogue et les négociations. La MINUSMA, avec la communauté internationale, se met à la disposition du Gouvernement pour l'aider dans ce sens.

Malgré les efforts considérables des Forces de défense et de sécurité maliennes et de la MINUSMA, qui ont permis le retour graduel de l'administration et de certaines populations dans le nord, la situation en matière de sécurité – je le souligne – demeure précaire. Cette réalité n'est pas à sous-estimer. Nous condamnons fermement la recrudescence des attentats terroristes. Il convient de rappeler que ces attaques, perpétrées principalement dans la région de Kidal, ont fait plusieurs morts et blessés au sein de la population civile et de l'armée malienne. De plus, quatre Casques bleus et deux journalistes français y ont perdu la vie. Nous réitérons nos condoléances aux familles des victimes et tout particulièrement aux Gouvernements du Sénégal et du Tchad, les deux pays fournisseurs de contingents concernés.

La menace terroriste a toujours été au centre de nos préoccupations. La recrudescence des activités terroristes confirme les inquiétudes que nous n'avons cessé de partager avec le Conseil. La stabilisation effective des régions du nord requiert une collaboration tant au niveau politique qu'en matière de sécurité, avec le concours de la MINUSMA et des partenaires nationaux et internationaux concernés.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

La MINUSMA compte actuellement 5 488 effectifs militaires sur les 11 200 prévus; 71 agents de police opérant à titre individuel sur les 320 prévus et 883 unités de police constituées sur les 1 120 prévues. Les problèmes de sécurité sont énormes et les attentes de la population sont très élevées. Il est donc primordial que la communauté internationale continue d'appuyer sans tarder les efforts pour accélérer la constitution et le déploiement des unités restantes de la MINUSMA dans le nord du pays. L'appui du Conseil et des États Membres afin que les capacités habilitantes et les multiplicateurs de force nécessaires soient mis à disposition en temps opportun est prometteur et demeure indispensable, tandis que nous nous acquittons du mandat robuste que le Conseil nous a confié, à savoir contribuer à la création d'un environnement sûr pour le peuple malien.

Il y a eu des progrès considérables sur le plan humanitaire. Nous voudrions féliciter le Gouvernement malien pour son rôle de chef de file et ses efforts afin de renforcer ses capacités d'appui aux opérations humanitaires. Plus de 145 000 enfants ont pu retourner dans les écoles rouvertes à Gao et à Tombouctou. De nombreux centres locaux de soins de santé ont été remis en état dans les régions du nord, plus d'un million de personnes ont désormais accès à l'eau potable et plus de 217 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë ont été pris en charge par des programmes de soins vitaux mis en oeuvre par le Gouvernement malien et des acteurs humanitaires.

Cependant, il convient de souligner que de lourds et redoutables défis nous attendent en 2014. Il y a toujours près d'un demi-million de personnes déplacées sur le territoire malien et dans les pays voisins. Au moins 800 000 personnes ont besoin d'une aide alimentaire immédiate. Par ailleurs, 2,4 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire modérée et leur situation risque de s'aggraver au cours de la prochaine saison de soudure. À ce jour, la procédure d'appel global pour le Mali en 2013 n'a enregistré que 55 % des fonds nécessaires.

Je tiens à l'indiquer parce qu'il faut faire mieux en 2014, vu que cette situation inquiétante a des répercussions directes sur les chances de rétablissement de la paix au Mali.

Il ne faut pas oublier que pendant la crise, des familles du sud ont accueilli de nombreux parents du nord qui fuyaient le conflit. Tout en s'employant en priorité à aider le Gouvernement à relever les défis immédiats dans le nord, il importe de garder à l'esprit que la crise a touché tous les Maliens, y compris ceux qui vivent dans le sud du pays et qu'ils devraient donc recevoir eux aussi une assistance.

Le Gouvernement devrait rapidement mettre en œuvre les priorités définies par le Président Keita au fur et à mesure que la stabilité institutionnelle dans le pays se renforce, nonobstant les problèmes de sécurité qui subsistent. La communauté internationale est prête à apporter son appui à cet égard. La MINUSMA, pour sa part, va poursuivre ses activités importantes de protection, en particulier des droits de l'homme, y compris la lutte contre la violence sexuelle. Ces tâches sont au cœur du mandat global de protection des civils que le Conseil de sécurité nous a confié.

Dans le même temps, il est impératif que les autorités maliennes et la communauté internationale honorent les engagements mutuels pris à la Conférence des donateurs de haut niveau pour le développement du Mali, tenue à Bruxelles le 15 mai 2013, et confirmés à Bamako le 7 novembre. La conférence de suivi des donateurs prévue à Bruxelles le mois prochain marquera une étape importante pour le Mali. Nous devons veiller à ce que la communauté internationale tienne ses engagements. Bien entendu, il n'est pas question de donner un chèque en blanc. La crise qui a frappé le Mali en 2012 a été trop grave pour que nous continuions d'agir comme si de rien n'était.

Il faut faire plus d'efforts pour aligner l'aide étrangère sur les priorités maliennes, en parallèle du renforcement du leadership malien et de pourparlers ouverts. On pourrait à cet effet définir un cadre de responsabilité mutuelle, de renforcement de la transparence et d'engagement collectif à des résultats. Les populations du sud et du nord doivent avoir le sentiment que les choses sont en train de changer, bénéficier des rétombées de la paix et constater des améliorations visibles dans leur vie quotidienne, en ce qui concerne par exemple l'éducation de leurs enfants et un meilleur accès aux soins de santé, à l'eau et à l'électricité.

À ce jour, la MINUSMA a approuvé 13 projets à effet rapide à Kidal, Gao et Tombouctou, pour un montant total de plus d'un demi-million de dollars des États-Unis. Nous avons également lancé un certain nombre de projets grâce au Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la sécurité au Mali, notamment un projet d'électrification de la région de Kidal et de cantonnement des éléments des groupes armés. Les besoins sont énormes et les ressources limitées. Je suis extrêmement reconnaissant pour l'appui que la communauté internationale continue d'apporter à cet égard.

Les défis auxquels la région du Sahel est confrontée sont nombreux et ne peuvent être abordés isolément. La visite effectuée conjointement dans la région par le Secrétaire général, la Présidente de l'Union africaine, le Commissaire européen au développement et les Présidents de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement au début du mois de novembre 2013 a été un pas positif dans cette direction. La réunion du 5 novembre organisée par le Gouvernement malien a été l'occasion d'entendre les préoccupations et les priorités des pays de la région et d'améliorer la coordination – elle aussi nécessaire – entre les partenaires régionaux et internationaux, y compris les institutions financières internationales.

Le chemin qui mène à la stabilité est long et parfois difficile. Cela fait six mois que je suis au Mali, et tout autour de moi me rappelle la riche histoire culturelle de son peuple. Je peux affirmer sans peur de me tromper qu'il n'y a pas d'obstacle que les Maliens ne puissent surmonter. Cependant, cela exige de la patience et une forte détermination.

Le Mali est à la croisée des chemins et la communauté internationale doit continuer à appuyer activement les efforts nationaux en cours pour remettre le pays sur la bonne voie et éviter de retomber dans les vieilles habitudes qui ont provoqué la crise sans précédent qui a frappé ce pays il y a un peu plus d'un an. Vu sous cet angle, le véritable travail au Mali ne fait que commencer. Ce travail continue de s'accompagner de nombreux risques et de s'effectuer dans un contexte régional instable.

Je remercie l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union européenne et les autres partenaires internationaux pour leur détermination à remédier à la situation malienne et pour leur appui à la MINUSMA. Nos efforts concertés peuvent véritablement changer la donne.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Koenders pour son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant du Mali.

M. Kassé (Mali) : Monsieur le Président, avant tout propos, permettez-moi de vous adresser mes chaleureuses félicitations à l'occasion de l'accession du Royaume hachémite de Jordanie à la présidence du Conseil de sécurité en ce mois de janvier et, en même temps, d'exprimer notre haute appréciation du travail remarquable accompli par la France au cours de sa présidence du Conseil en décembre 2013 et de souhaiter un plein succès aux nouveaux membres du Conseil de sécurité.

Permettez-moi également d'adresser les meilleurs vœux de nouvel an du peuple et du Gouvernement maliens aux membres du Conseil, au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ainsi qu'aux éléments de maintien de la paix des Nations Unies déployés sur différents théâtres d'opérations et qui, au sacrifice de leurs vies, se battent pour l'avènement d'un monde meilleur, débarrassé des conflits, des guerres, du terrorisme, du trafic de drogue, des êtres humains, etc.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer la gratitude des plus hautes autorités maliennes au Président François Hollande pour sa décision courageuse d'instruire le lancement de l'opération Serval, le 11 janvier 2013, en vue de stopper la progression des groupes jihadistes vers le centre et sud du Mali. C'est également le lieu de rendre un vibrant hommage aux forces africaines, notamment tchadiennes et maliennes, qui, aux côtés de l'armée française, ont libéré les principales villes du nord de mon pays.

Le 16 octobre 2013, soit trois mois jour pour jour, le Conseil de sécurité examinait le deuxième rapport périodique du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2013/582), en application des dispositions pertinentes de la résolution 2100 (2013) (voir S/PV.7043). Depuis, des évolutions significatives ont été enregistrées dans les domaines politique, sécuritaire, du rétablissement de l'autorité de l'État, de la protection des droits de l'homme, du développement de l'action humanitaire, de l'exécution du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et de la coordination internationale.

Au plan politique, l'on retiendra le parachèvement du processus électoral avec la tenue des élections présidentielle et législatives dont le caractère transparent et crédible a été reconnu aussi bien par l'ensemble de la classe politique malienne que par la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité.

Dans sa quête permanente de paix, le Gouvernement, sous la haute autorité du Président de la République, S. E. M. Ibrahim Boubacar Keita, a engagé une série d'actions axées sur la décentralisation, la réconciliation nationale, le développement des régions du nord et la bonne gouvernance dont la trame est destinée entre autres à promouvoir le respect des droits de l'homme et à lutter contre la corruption et l'impunité. C'est ainsi que dans le cadre du renforcement de la décentralisation et des collectivités territoriales, le Gouvernement a procédé en 2013 au recrutement de plus de 10 000 enseignants et de 2400 agents de santé en vue de combler les déficits en ressources humaines dans ces deux secteurs vitaux.

Participe de cette dynamique l'organisation par le Gouvernement des États généraux de la décentralisation du 21 au 23 octobre 2013. Ces rencontres, qui visaient à forger les mécanismes institutionnels pour renforcer les pouvoirs des collectivités décentralisées, ont permis à tous les acteurs de passer en revue les acquis et les faiblesses de notre expérience et de proposer des nouvelles pistes permettant d'engranger des avancées significatives en la matière.

Dans le même élan, le Président de la République a instruit le Gouvernement d'organiser les assises nationales sur le nord en vue de discuter, de débattre et d'échanger sur toutes les questions qui préoccupent la nation malienne. Ces assises, qui se sont tenues du 1er au 3 novembre 2013, avaient pour objectif de jeter les bases du changement de mentalité et de comportement indispensable á l'avènement d'un Mali nouveau réconcilié avec son histoire, ses valeurs traditionnelles positives, tourné vers son avenir et déterminé à créer une nouvelle société fondée sur le travail créateur.

Avec la participation massive de toutes les couches de la nation, les assises nationales sur le nord ont permis de renforcer la confiance entre les Maliens et de nouer 1e dialogue avec les groupes armés ainsi qu'avec tous les autres acteurs du nord qui ont leurs mots à dire sur leur environnement immédiat. Les recommandations portant sur les préoccupations des populations concernées seront prises en compte dans la mise en œuvre des projets de développement des régions du nord du Mali.

De même, le Gouvernement a élaboré et validé avec la MINUSMA les éléments d'une feuille de route de sortie de crise axée sur les échéances ci-après : premièrement, l'organisation d'ici la fin du mois de janvier 2014 de la rencontre des forces vives des régions du nord sur les problématiques relatives à la sortie de crise; deuxièmement, la tenue de la réunion du Comité de suivi et d'évaluation de l'Accord du 18 juin 2013; et troisièmement, le démarrage très prochain des pourparlers de paix inclusifs qui seront précédés des trois rencontres préparatoires à savoir, l'atelier sur le cantonnement; le symposium sur les leçons apprises des accords précédents; et le séminaire avec les partenaires techniques et financiers sur le Plan de développement accéléré des régions du nord.

Somme toute, le Gouvernement malien est résolument engagé à restaurer la cohabitation et le vivre ensemble entre les populations des régions du nord et entre les populations du nord et du sud. Dans cette optique, un département ministériel entièrement dédié à la réconciliation nationale et au développement des régions du nord a été créé pour résoudre, entre autres, les problèmes inhérents aux trois régions du nord dans leurs dimensions économiques et humaines.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, les conditions de sécurité dans le nord se sont considérablement détériorées au cours de la période allant du 30 septembre au 21 décembre 2013. La série d'attaques asymétriques perpétrées par des bandes criminelles contre les populations civiles, les forces armées maliennes et les troupes de la MINUSMA montrent à suffisance que les groupes terroristes sont en train de se réorganiser. Face à cette menace que la réduction progressive de la force Serval pourrait aggraver, il est impérieux que la MINUSMA soit dotée de moyens adéquats – je répète, dotée de moyens adéquats – pour lui permettre de s'acquitter de son mandat en adéquation avec les objectifs stratégiques du Gouvernement malien dont la pièce maitresse est la restauration immédiate de l'autorité de l'État malien sur l'ensemble de son territoire y compris la région de Kidal.

Par rapport aux incidents de Kidal du 28 novembre 2013, où le Premier Ministre et sa délégation ont été empêchés de se rendre par des individus à la solde du Mouvement national pour la libération de l'Azawad, le rapport soutient que les forces maliennes ont tiré sur les manifestants avec un bilan de quatre blessés. En réponse, je voudrais indiquer, comme l'a déjà fait le Ministre malien de la réconciliation nationale et du développement des régions du nord, porteur du message du Président de la République du Mali au Secrétaire général des Nations Unies le 5 décembre dernier, que ces informations ne correspondent pas à fa réalité du fait que les éléments de la MINUSMA les plus proches du théâtre de l'incident se trouvaient à 400 mètres, ce qui ne leur permettait pas de fournir un témoignage objectif. Ainsi, ils ne sont donc pas en mesure de dire qui a tiré sur la foule, sans connaitre les résultats de l'analyse balistique ordonnée par le Gouvernement.

Le Conseil de sécurité, après avoir réaffirmé dans la résolution 2100 (2013), adoptée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, son attachement à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Mali, ne doit plus accepter que Kidal demeure une bourse régionale du terrorisme, des narcotrafiquants et des preneurs d'otages.

Les groupes armés doivent déposer les armes, se démarquer des terroristes et intégrer le processus de désarmement, démobilisation et réintégration et le dialogue inclusif.

Au plan de la coordination internationale, ma délégation est d'accord avec le rapport du Secrétaire général sur la nécessité d'adopter une démarche globale et coordonnée pour faire face aux défis du Sahel. Cette approche a été réaffirmée le 5 novembre 2013 à Bamako lors de la première réunion ministérielle sur l'établissement d'une plateforme de coordination de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. À cette occasion, les ministres du Sahel ont convenu, entre autres, d'adopter les priorités communes pour les initiatives régionales du Sahel et d'assurer le suivi des progrès réalisés, notamment à travers l'appui coordonné de la communauté internationale. Mon pays, qui assure la présidence tournante de la plateforme de coordination pour les deux prochaines années, est déjà à pied d'œuvre pour la mise en œuvre diligente des recommandations de la réunion de Bamako.

Je voudrais, à l'occasion du premier anniversaire du déclenchement de l'opération Serval, m'incliner devant la mémoire de ces vaillants soldats qui ont payé de leur vie le combat contre le terrorisme et le narco-jihadisme.

Je tiens à remercier, au nom du Président de la République, S. E. Ibrahim Boubacar Keita, l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des

États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union européenne, l'Organisation de la coopération islamique, l'Organisation internationale de la Francophonie et nos partenaires bilatéraux. Nos remerciements s'adressent également aux nouveaux pays fournisseurs de troupes et de matériel à la MINUSMA. Ma délégation accueille favorablement le présent rapport du Secrétaire général, et le Mali est honoré de pouvoir accueillir dans les jours à venir la mission du Conseil de sécurité.

Je ne saurais terminer sans demander au Conseil de sécurité, au nom de mon gouvernement, de lancer un appel aux États Membres, peut-être par le biais d'une déclaration présidentielle, pour qu'ils accompagnent par des moyens appropriés la montée en puissance de la MINUSMA et concrétisent les engagements pris à Bruxelles en mai2013.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Côte d'Ivoire.

M. Bamba (Côte d'Ivoire) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous présenter les chaleureuses félicitations de ma délégation pour l'accession de votre pays, la Jordanie, à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, et de féliciter, également, les nouveaux membres non permanents qui vont siéger au Conseil en 2014 et 2015. Je saisis également cette occasion pour présenter aux membres du Conseil nos vœux du nouvel an.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des 15 États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport du 2 janvier 2014 sur la situation au Mali (S/2014/1), soumis à l'examen du Conseil à la présente séance. Je voudrais également féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Albert Koenders, de son excellent exposé sur la situation au Mali, et adresser également nos félicitations à l'Ambassadeur Sékou Kassé, Représentant permanent du Mali.

Depuis l'élection du Président Ibrahim Boubacar Keita et la récente tenue d'élections législatives transparentes et bien organisées, on peut affirmer que l'ordre constitutionnel normal du Mali est pleinement rétabli, et cela de façon irréversible. Cependant, ces acquis attendent d'être renforcés et consolidés par des progrès rapides, notamment aux plans sécuritaire, politique, humanitaire et des droits de l'homme, et, surtout, par la poursuite de l'engagement de la communauté internationale pour le redressement durable du Mali.

Au plan sécuritaire, la situation est restée relativement calme mais instable sur l'ensemble du territoire malien, et extrêmement fragile et préoccupante dans la région de Kidal, sous haute tension, comme l'illustre notamment le double assassinat des journalistes français, Ghislaine Dupont et Claude Verlon.

La situation dans le nord du pays est caractérisée par une guerre asymétrique, sous forme d'attaques sporadiques des jihadistes contre les forces armées maliennes et les forces internationales, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et l'opération Serval.

Deux faits majeurs illustrent l'insécurité au nord du Mali, à savoir l'attaque jihadiste perpétrée le 23 octobre 2013 à Tessalit par des assaillants armés non identifiés contre les Casques bleus tchadiens des troupes de la MINUSMA, et l'attentat suicide à la voiture piégée perpétré le 14 décembre 2013 contre le bâtiment de la Banque malienne de solidarité. Deux Casques bleus tchadiens et deux soldats sénégalais ont été tués à Tessalit et à Kidal respectivement.

Face à cette situation, le Gouvernement malien a officiellement lancé, le 2 décembre, la réforme du secteur de la sécurité et créé 11 sous-groupes de travail afin d'élaborer une stratégie globale. La Commission de la CEDEAO, à travers sa représentation spéciale au Mali, qui a été invitée à désigner son représentant au sein des groupes de travail, devra prendre une part active à l'ensemble du processus.

Au plan politique, la situation a été caractérisée par la tenue des assises sur le nord et la tenue des élections législatives. S'agissant des assises nationales sur le nord, il convient de rappeler que, conformément aux dispositions pertinentes de l'accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali en date du 18 juin 2013, les assises sur le nord se sont tenues les 1er, 2 et 3 novembre 2013 à Bamako. Elles avaient pour objectif de faire connaître et partager les préoccupations et les attentes du peuple malien et de rechercher une paix durable, juste et inclusive. Elles ont ainsi débouché sur une série de recommandations dont la mise en œuvre permettra une décentralisation et un développement harmonieux des régions du Mali.

Parailleurs, du 30 novembre au 2 décembre 2013 s'est tenu à Gao un forum régional de réconciliation. Ce

forum a permis la relance de concertations locales au niveau des cercles d'Ansongo, Ménaka, Bourem et Gao en regroupant plus de 500 délégués, parmi lesquels des chefs religieux, des femmes, des jeunes et des membres des organisations de la société civile. Ce forum, qui représente une mise en œuvre de la politique de dialogue et de réconciliation prônée par le Gouvernement, a pour but d'apaiser les tensions intercommunautaires.

S'agissant des élections législatives la CEDEAO note, à la suite de l'Ambassadeur malien, que la campagne électorale s'est déroulée dans le calme et sans incident, et que le premier et le second tours des élections législatives se sont déroulés le 24 novembre et le 15 décembre, comme prévu, sur l'ensemble du territoire malien, y compris à Kidal. Ce scrutin a connu moins d'affluence que la présidentielle. Ainsi, sur 147 sièges à pourvoir, le parti du Président Ibrahim Boubacar Keita et ses alliés ont obtenu la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

La CEDEAO, à travers sa Représentante spéciale, n'a cessé d'aider le Gouvernement malien dans la préparation et l'organisation des élections. Elle a ainsi déployé au total une mission d'observation de 150 personnes pour le premier et le second tours de ces élections. Selon les conclusions tirées de cette mission d'observation, les élections législatives du 24 novembre et du 15 décembre 2013 ont enregistré des progrès significatifs par rapport à l'élection présidentielle. Elles se sont déroulées dans des conditions acceptables de liberté et de transparence.

Au plan humanitaire, selon un rapport de la Commission Mouvement des populations, qui est composée de plusieurs organismes internationaux, dont l'Organisation internationale pour les migrations, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Programme alimentaire mondial et l'UNICEF, on constate, à la date du 27 novembre 2013, une baisse du nombre de personnes déplacées par rapport à octobre 2013. Cette diminution du nombre de personnes déplacées est constatée sur tout le territoire, mais plus spécifiquement dans les régions de l'extrême nord. En ce qui concerne les communes du cercle de Kidal, on observe une hausse, probablement due à l'insécurité et à l'incertitude liées à la situation particulière de la ville de Kidal. En ce qui concerne les réfugiés, un mouvement d'accélération des retours est en cours, et seuls 185 000 réfugiés demeurent dans les pays voisins.

La CEDEAO, pour sa part, est pleinement engagée aux côtés du Mali dans différentes activités humanitaires. C'est ainsi qu'elle a procédé au mois de novembre 2013, en collaboration avec l'OCHA, au lancement de la formation pré-déploiement de 20 observateurs humanitaires, et procédé le 19 décembre 2013 à la remise aux autorités maliennes de dons d'un montant de 500 000 dollars, qui sont destinés à l'achat local de vivres pour soulager les souffrances des populations.

En matière des droits de l'homme, la situation s'améliore progressivement au Mali et cela grâce à la détermination des nouvelles autorités maliennes, décidées à lutter contre les violations des droits de l'homme et contre l'impunité. Elle a été essentiellement marquée ces dernières semaines par l'arrestation et l'inculpation du général Amadou Haya Sanogo et certains de ses anciens compagnons d'armes dans l'affaire dite des bérets rouges. Dans le cadre de la lutte contre la corruption, quatre magistrats et un greffier ont été arrêtés le mardi 10 décembre et placés sous mandat de dépôt.

Les progrès extraordinaires réalisés par le Mali sous le leadership du Président Ibrahima Boubacar Keita méritent d'être appuyés par la poursuite de l'engagement de la communauté internationale. C'est dans ce contexte que s'est tenue le 2 novembre 2013, la sixième réunion du Groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali. Cette réunion a permis aux participants de noter l'évolution positive des derniers développements de la situation politique au Mali depuis le 1er juillet 2013, et d'exhorter la communauté internationale à poursuivre son expertise technique, son aide et son assistance financière et matérielle au Mali afin que le pays puisse retrouver sa place dans le concert des nations. Au cours de cette réunion, la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel ainsi que la Stratégie de la CEDEAO pour le Sahel, qui englobe, dans une approche holistique, la sécurité, la dimension humanitaire et les défis liés au développement dans la région, ont été présentées.

Pour terminer, il y a lieu de se réjouir de la tenue, le 5 novembre 2013, à Bamako, de la première réunion ministérielle en vue de l'établissement d'une plateforme destinée à coordonner la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Cette rencontre, qui a été rehaussée notamment par la participation du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, et de chefs d'institutions financières internationales, notamment de

la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de l'Union européenne, a réuni l'ensemble des bailleurs de fonds et a fait le point des promesses de financement des priorités identifiées dans la région du Sahel et de leur mise en œuvre telle que définie dans la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Il a été clairement réaffirmé à cette importante réunion le lien intrinsèque entre la paix, la sécurité et le développement, et la nécessité de mettre en place des projets structurants pour le développement du Sahel en vue de circonscrire les menaces à la paix et à la sécurité, telles que la pauvreté et l'insécurité sous toutes ses formes. Les populations du Mali et de la région du Sahel sont anxieuses de voir la concrétisation de ces projets.

Le Président (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.